

AVIS PUBLIC

DEMANDES (2) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra le **mardi 17 novembre à 19 h** à la salle des délibérations située au Centre social municipal, les membres du conseil municipal de la Ville de La Tuque statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-035 / 1, RUE DE L'ÉGLISE – SECTEUR PARENT

Objet de la demande :

Permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 0,30 mètre de la limite de terrain latérale, en plus de permettre la construction d'une terrasse permanente à 0,30 mètre de la limite de terrain latérale plutôt qu'à 2,00 mètres, le tout, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Lot 5 916 546, cadastre du Québec.

2. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-037 / 108, RUE MONTCALM

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un abri d'auto adossé au garage et permettre également que la toiture de celui-ci ait une pente inférieure à 15 degrés par rapport à la moyenne de la pente du bâtiment principal, alors que la réglementation ne le permet pas.

Identification du site concerné :

Lot 5 330 506, cadastre du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement à ces demandes.

Pour toute question relative au présent avis, veuillez communiquer avec la soussignée au numéro de téléphone 819 523-8200, poste 2143.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 27^e jour du mois d'octobre 2026.



Valérie Lévesque
Greffière par intérim

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 27 OCTOBRE 2026